

1884-1887

Domaine public

Victor-Gomer Chambellan

**DE L'IMPORTANCE
INCONTESTABLE DU
LANGAGE MIMIQUE
DANS L'ENSEIGNEMENT
DES SOURDS-MUETS
DE NAISSANCE**

SUIVI DE :

**QUELQUES MOTS SUR
LA VULGARISATION DU
LANGAGE DES SIGNES**

Éditions du Fox

DE
L'IMPORTANCE INCONTESTABLE
DU
LANGAGE MIMIQUE
DANS
L'ENSEIGNEMENT DES SOURDS-MUETS DE NAISSANCE

PAR
V.-G. CHAMBELLAN

Professeur en retraite des institutions nationales des sourds-muets de Bordeaux et de Paris, l'un des secrétaires de la Société centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets en France.

Le temps découvre la vérité
(Académie).

PARIS
CHEZ L'AUTEUR, BOULEVARD DE SÉBASTOPOL, 61

—
1884

Le temps découvre la vérité (Académie).

Des congrès internationaux pour l'amélioration du sort des sourds-muets ont lieu depuis 1878. Beaucoup de questions y ont été traitées. On s'est surtout occupé de la méthode qu'il convient de suivre pour instruire ces infortunés. Après des discussions nombreuses, on a condamné le langage mimique et proclamé l'enseignement par la parole, ce que je considère comme fâcheux pour le développement intellectuel et moral du sourd-muet.

Il faut bien le dire, la méthode que l'on propose n'est pas nouvelle ; comme d'autres systèmes, elle a déjà été essayée : on défait et on refait ce qui a été tenté bien des fois.

Pedro Ponce de Léon, bénédictin espagnol, mort en 1551 et Jacob-Rodrigues Pereire de Berlanga, établi en France vers 1734, sont regardés comme ayant connu et pratiqué, les premiers, l'art d'enseigner les sourds-muets. François Vallès et Castaniza, auteurs d'ouvrages imprimés à Salamanque en 1588, font connaître le mérite de Ponce. L'Académie des sciences, en 1731, encourage Pereire, l'engageant à persévérer et à perfectionner ses procédés.

Ces deux instituteurs se servaient notamment de la parole et de l'écriture. Employaient-ils le langage d'action ? Faisaient-ils usage de quelques signes ? Leurs élèves dont on a fait un pompeux éloge étaient-ils nés sourds ? ou avaient-ils perdu l'ouïe par accident ? Dans ce dernier cas, à quel âge avaient-ils été privés de la faculté auditive ? Enfin, quelle était, d'une façon précise, l'étendue de leurs connaissances ? Ce sont là, il me semble, des points fort importants sur lesquels on devrait être fixé avant de porter les résultats obtenus à l'actif de telle ou telle méthode.

secours des mots, mais à peu près comme l'entendant-parlant au moyen de l'image ou de l'action qui a frappé ses sens.

Le langage mimique et le langage écrit suivent un ordre différent, et rendent parfaitement la même pensée.

La construction des signes se fait de la sorte	En français, on écrit
Chapeau appartenir moi neuf.	Mon chapeau est neuf.
Chapeau René appartenir frotter (impératif).	Frotte celui de René.
Félix partir (passé).	Félix est parti.
Départ ce affliger nous (présent).	Ce départ nous afflige ou Nous en sommes affligés.
Bâton un Jules saisir (présent).	Jules saisit un bâton.
Bâton ce avec Jules frapper Edouard (futur).	Il en frappera Édouard ou Il frappera Édouard avec ce bâton.
Toi dessiner savoir.	Tu sais dessiner ou le dessin.
Toi étourdi on savoir.	On sait que tu es étourdi.
Toi réfléchi on vouloir.	On veut que tu sois réfléchi ou que tu réfléchisses.
Sucre doux ; sucre moi aimer ; sucre partie moi vouloir.	Le sucre est doux ; je l'aime ; j'en veux.
Vérité moi dire toi.	Je te dis la vérité.

moyen la ligne de démarcation qui, depuis tant de siècles, le tient séparé de la grande famille humaine.

CONCLUSIONS

Il est nécessaire d'établir deux catégories parmi les élèves sourds-muets :

1° Ceux qui n'ont jamais entendu ni parlé, ou qui perdu l'ouïe avant l'âge de quatre ans ;

2° Ceux qui ont entendu et parlé jusqu'à cet âge.

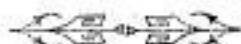
L'éducation des premiers ne peut se faire utilement que par la mimique et des exercices écrits.

Les autres, à moins que leurs facultés n'aient été atteintes, seront instruits par la parole, sans toutefois abandonner complètement la mimique qui leur rendra des services réels.

QUELQUES MOTS
SUR
LA VULGARISATION
DU
LANGAGE DES SIGNES

Par V-G. CHAMBELLAN

PROFESSEUR EN RETRAITE DES INSTITUTIONS NATIONALES
DES SOURDS-MUETS DE BORDEAUX ET DE PARIS,
L'UN DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE
D'ÉDUCATION & D'ASSISTANCE POUR LES SOURDS-MUETS
EN FRANCE, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION AMICALE DES SOURDS-MUETS



PARIS

CHEZ L'AUTEUR, 61, BOULEVARD SÉBASTOPOL.

—
1887

On ne parlera pas avec un pauvre individu privé de l'ouïe, s'il faut se donner de la peine pour s'en faire comprendre. Et, en fait, c'est ce qui arrive tous les jours.

On lui met dans les mains un instrument dont il ne peut faire usage. Voilà un joli résultat qu'on appelle progrès !

Alors, que fera le sourd ? Cherchera-t-il à communiquer par écrit ? Mais il faudrait qu'il fût en état de le faire, et on sait qu'instruit seulement par la méthode orale pure, il le fera moins facilement que s'il était instruit par l'ancienne méthode.

Il est dans le caractère de l'homme, qui en fait une question d'amour-propre, de ne pas vouloir revenir sur ce qu'il a pros crit, même quand il reconnaît s'être trompé. Mais les successeurs changent souvent ce que les prédécesseurs ont établi.

L'enseignement par la méthode des signes retrouvera un jour la faveur qu'il n'aurait jamais dû perdre, la mimique étant le miroir réflecteur de l'intelligence du sourd-muet. Avec cette mimique, dont le domaine est aussi vaste et aussi varié que la nature, on ne se renferme point dans des limites ; on n'a même pas besoin de s'en tenir au vocabulaire de l'élève, de faire un choix de mots ou de phrases ; on peut l'entretenir de tout, et on voit sur-le-champ si l'on est compris.

L'articulation ne peut être profitable, on ne saurait trop se le rappeler, qu'à quelques privilégiés, à ceux qui ont joui de l'ouïe et qui ont un assez bon organe, et non point aux vrais sourds-muets.

Paris, le 15 Novembre 1887.

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

- Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française**, Yves Delaporte, 2007.
- Écrire les signes**, Marc Renard, 2004.
- Gédéon, non-sens et p'tits canards**, Yves Lapalu, édition numérique, 2012.
- Gestes des moines, regard des sourds**, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.
- Gros signes**, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.
- Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux**, Sandrine Allier, 2010.
- Là-bas, y'a des sourds**, Pat Mallet, 2003.
- La lecture labiale, pédagogie et méthode**, Jeanne Garric, 2011.
- La tête au carreau**, Antoine Tarabbo, 2006.
- Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd**, Martine et Marc Renard, 2002.
- Léo, l'enfant sourd, tome 1**, Yves Lapalu, 1998.
- Léo, l'enfant sourd, tome 2**, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.
- Léo retrouvé**, Yves Lapalu, 2009.
- Le retour de Velours**, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.
- Les durs d'oreille dans l'histoire**, Pat Mallet, 2009.
- Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité**, Marc Renard, troisième édition, 2008.
- Les Sourdoués**, Sandrine Allier, 2000.
- Le Surdilège**, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2009.
- Meurtre à l'INJS**, Romain de Cosamuet, 2013.
- Sans paroles**, Pat Mallet, 2012.
- Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1**, Marc Renard et Yves Lapalu.
- Sourd, cent blagues ! Tome 2**, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.
- Sourd, cent blagues ! Tome 3**, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.
- Tant qu'il y aura des sourds**, Pat Mallet, 2005.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après un « achat » à 0 €).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox

